

Le Berthier Vivre

ÉTÉ
2026

SOMMAIRE

INFOS GÉNÉRALES → 5

URBANISME → 8

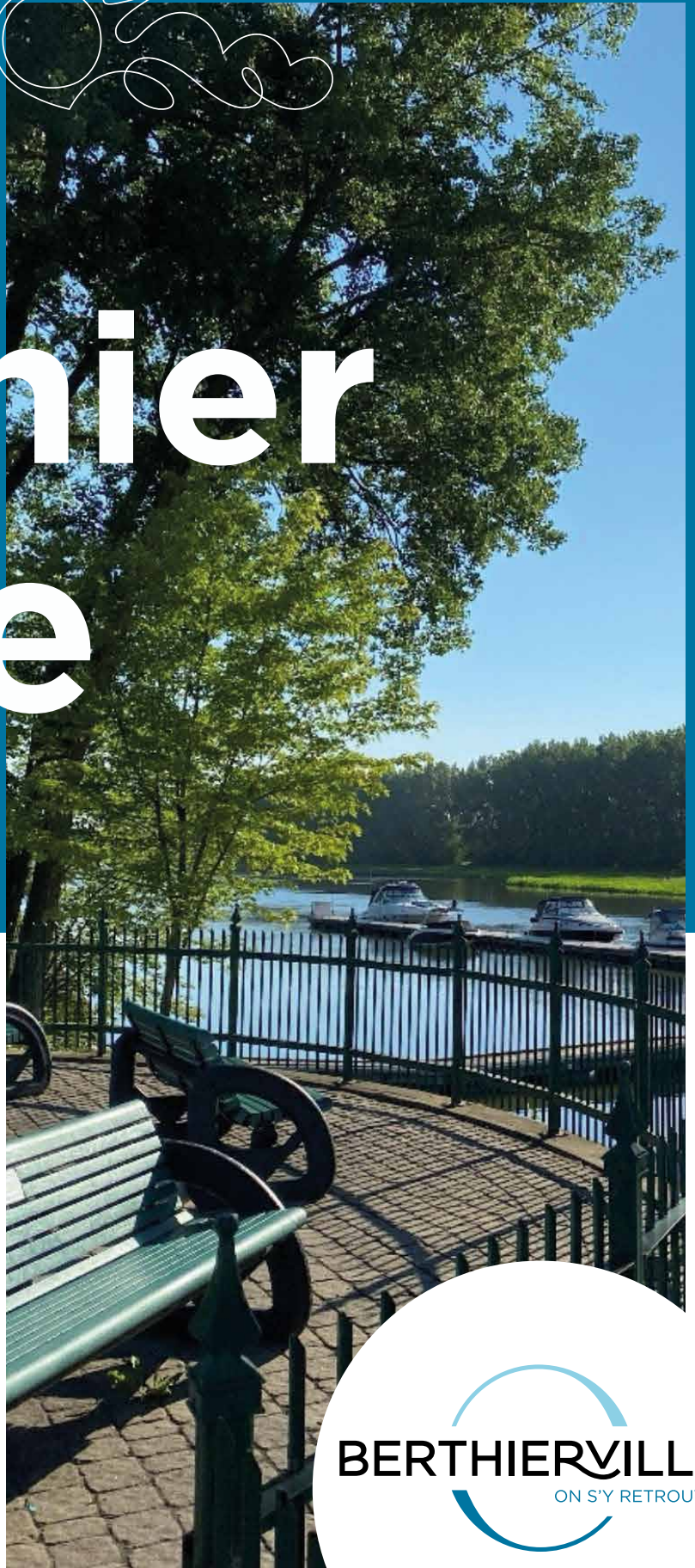
SÉCURITÉ PUBLIQUE → 10

LOISIRS → 10

ÉVÉNEMENTS → 13

BIBLIOTHÈQUE → 16

ORGANISMES → 17



**UN PROJET ?
ON S'OCCUPE
DU RESTE.**



**LOCATION DE
CONTENEURS
SIMPLE ET
RAPIDE**



**Livraison
rapide**

**Formats
variés**

**Service clé
en main**

Cooptel

La fibre optique à la maison
à prix coopératif!

*Mentionnez « J'aime Cooptel dans la MRC de D'Autray » lors de votre abonnement et obtenez un mois gratuit pour vos services.**



Optez pour un service personnalisé,
courtois et efficace!

*Certaines conditions s'appliquent.

Cooptel
Depuis plus de 80 ans

1888 532-COOP (2667) cooptel.ca



DISTRIBUTION
Paral

PRODUITS RÉFRIGÉRÉS ET CONGELÉS

Fier distributeur
des grandes marques
d'ici et d'ailleurs



FROMAGES DE
COMMODITÉ



PRODUITS
LAITIERS



PRODUITS DE
BARS LAITIERS



FROMAGES FINS



GOURMET



PRÊT-À-MANGER

450 836-4480

640, rue Notre-Dame
Berthierville, QC J0K 1A0

www.paral.ca



RBQ 5875-8525-01

**LES ENTREPRISES
S. BARRETTE INC.**
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

**Construction • Rénovation
Excavation • Gestion de projet**

450 803-0956 • LESENTREPRISESSB.COM •

LANAUDIÈRE - MONTRÉAL - MAURICIE



Mia Bella
RESTAURANT & BOUTIQUE

Le beau temps est de retour!

VENEZ PROFITER DE NOTRE
TERRASSE AU BORD DE L'EAU!

📍 463, de Frontenac, Berthierville QC J0K 1A0 📞 450 404-2022

JEUDI 11H-21H • VENDREDI 11H-21H • SAMEDI 11H-21H • DIMANCHE 9H-13H



ARÉNA JOANNIE ROCHETTE : UNE DÉMARCHÉ CONCERTÉE EN COURS

Lors de la séance du conseil municipal tenue le 7 avril dernier, la Ville de Berthierville a adopté une résolution visant à amorcer une démarche de coopération intermunicipale afin d'assurer la pérennité de l'aréna Joannie Rochette. Neuf autres municipalités de la MRC de D'Autray ont aussi fait le même exercice lors de leur conseil respectif.

L'aréna Joannie Rochette dessert un bassin de population beaucoup plus grand que le territoire de Berthierville. Les municipalités reconnaissent donc le caractère supra-local et conviennent que sa gestion, son entretien et son développement doivent être envisagés dans une perspective régionale.

Des rencontres entre les municipalités ont déjà eu lieu. Elles ont permis d'échanger sur la situation et de mettre en place un comité intermunicipal avec le soutien de la Direction régionale du ministère des affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Le comité ainsi formé aura pour mandat:

- d'analyser l'état de l'aréna et les besoins d'investissements;
- d'évaluer différents scénarios de collaboration, de gouvernance et de financement;
- d'étudier les impacts financiers, organisationnels et territoriaux;
- de proposer un modèle de gouvernance durable aux conseils municipaux.

À l'heure actuelle, aucune décision finale n'a été prise. Les travaux débutent et permettront d'avoir une image claire de la situation et par la suite, de formuler des recommandations aux conseils municipaux. Le but ultime étant de trouver la meilleure solution possible pour les citoyens, les utilisateurs et les municipalités.

LE CONTEXTE DE BERTHIERVILLE

Depuis maintenant trois ans, le conseil municipal travaille activement à identifier une solution durable au déficit structurel de l'aréna, lequel a un impact direct sur les citoyens de Berthierville.

Bien que les citoyens de Berthierville représentent environ 17% des utilisateurs de l'aréna, le déficit annuel est assumé à 100% par les contribuables de Berthierville.

Dans ce contexte, le conseil municipal de Berthierville entend maintenir les services de proximité que l'aréna procure et souhaite que le travail de ce comité apporte une solution viable et équitable à long terme. La Ville tient à rappeler son engagement dans le présent dossier et vous tiendra informé de son évolution.

ÉLECTIONS PROVINCIALES : LES PRIORITÉS DE BERTHIERVILLE

À l’approche des élections provinciales, la Ville de Berthierville souhaite rappeler les principaux dossiers nécessitant des engagements concrets du gouvernement.

Au niveau du **Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD)**, nos priorités demeurent claires : la réfection des routes 138 et 158, la réouverture du pont de la rivière Chaloupe, l’aménagement d’une traverse piétonne sécuritaire sur la rue Notre-Dame, ainsi que des interventions pour améliorer l’écoulement des eaux pluviales sur l’avenue Gilles-Villeneuve à proximité de l’autoroute 40 et la fluidité de la circulation.

Du côté du **Ministère de l’Environnement**, des enjeux majeurs persistent, notamment le dossier du cours d’eau des Épinettes, qui freine un projet de développement économique, ainsi que la décontamination du Parc du Chenal-du-Nord, un site à fort potentiel pour la communauté.

Enfin, la Ville sollicite la collaboration du **Ministère de la Culture** afin de trouver une solution durable pour la mise en valeur du site du monastère, aujourd’hui inoccupé et en dégradation.

Ces dossiers ont un impact direct sur la qualité de vie des citoyens et le développement de notre milieu. La Ville de Berthierville réitère l’importance d’un engagement clair des partis politiques pour faire avancer ces priorités.

Nous invitons la population à faire valoir ces priorités essentielles lors de leurs échanges avec les candidats en vue des élections provinciales du 5 octobre prochain. Ensemble, faisons entendre la voix de Berthierville.

En terminant, nous vous souhaitons un été des plus agréables.



LE CONSEIL MUNICIPAL



Denis Darveau
Conseiller
District 1



Patrick Plante
Conseiller
District 3



Isabelle Fontaine
Conseillère
District 5



Jean-François Frenière
Conseiller
District 2



Sylvain Destrempes
Conseiller
District 4



Amélie Lebrun
Conseillère
District 6

PROCHAINES DATES DE PAIEMENTS DES TAXES 2026

26 juin 2026 | 25 août 2026 | 26 octobre 2026

CADETS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Nous aurons cet été encore, le programme de cadets de la Sûreté du Québec. Du 8 juin au 8 août 2026, 2 cadets feront des activités de surveillance et de prévention sur notre territoire. Vous pourrez faire la connaissance de Mesdames Audrey St-Michel et Marianne Roy lors de leurs visites dans les parcs et les quartiers. Le tout sera fait à pied ou à vélo.

N'hésitez pas à les saluer et à discuter avec elles !

PATROUILLE VERTE

Le service Environnement de la MRC de D'Autray a de nouveau mandaté une patrouille verte pour l'été à venir. Celle-ci est chargée de veiller à ce que les citoyens comprennent et adoptent de bonnes pratiques en matière d'environnement.

La brigade visitera les propriétés des quinze municipalités du territoire de la MRC. Le tout se déroulera entre les mois de juin et d'août. N'hésitez pas à leur poser des questions concernant la gestion des déchets.

Vous pouvez aussi consulter le site internet de la MRC à l'adresse suivante :

www.mrcautray.qc.ca, ou à joindre l'équipe de la patrouille verte par téléphone au 450 836-7007 poste 2547, ou par courriel à : infogmr@mrcautray.qc.ca.

RÈGLEMENT D'ARROSAGE

L'eau est une ressource importante et donc, il est nécessaire d'en faire une bonne utilisation que nous soyons en périodes de canicules ou non. Le règlement #979 relatif à l'utilisation de l'eau potable doit être respecté en tout temps.

Arrosage mécanique : appareil actionné et arrêté par l'humain (tuyaux poreux ou aspergeurs amovibles (sprinklers))

Permis de 20 h à 23 h, jour selon votre adresse

» **Adresses paires**

Jours dont la date est un chiffre pair

» **Adresses impaires**

Jours dont la date est un chiffre impair

Arrosage manuel :

arrosage avec un boyau tenu à la main

Permis en tout temps (jardin, potager, plates-bandes, arbres et arbustes)

Arrosage automatique : appareil actionné automatiquement, électroniquement ou souterrain.

Permis de 3 h à 6 h

les dimanches, mardis et jeudis

HORAIRE DE L'HÔTEL DE VILLE

Lundi au jeudi
de 8h30 à 12h et 13h à 16h30
Vendredi de 8h30 à 13h

Fermé le 24 juin (Fête nationale)
Fermé le 1^{er} juillet (Fête du Canada)

CAS SPÉCIFIQUES

Nouvelle pelouse et nouvel aménagement

L'arrosage d'un nouveau gazon en plaques (tourbe) est permis en tout temps pendant la journée de son installation.

Il est permis, de manière exceptionnelle, d'arroser une nouvelle pelouse ou un nouvel aménagement paysager tous les jours, de 20 h à 23 h, pour une période de 15 jours, peu importe le numéro civique de la résidence.

Lavage de véhicules : Le lavage des véhicules est permis en tout temps à condition d'utiliser un sceau ou un boyau d'arrosage manuel.

Lavage extérieur : Le lavage des entrées, des trottoirs, des patios et des murs extérieurs n'est permis seulement que du 1^{er} avril au 15 mai.

ENCOMBRANTS, DÉMÉNAGEMENTS ET DÉCHETS DE CONSTRUCTION : QUELQUES RAPPELS IMPORTANTS

La Ville de Berthierville souhaite rappeler à la population qu'il n'existe pas de collecte spécifique d'encombrants sur son territoire.

Conformément au contrat de collecte des matières résiduelles avec EBI, les surplus occasionnels et raisonnables peuvent être ramassés lors de la collecte régulière des ordures. Toutefois, en période de déménagement, notamment autour du 1^{er} juillet, les quantités générées dépassent fréquemment ce qui est considéré comme « occasionnel ».

Afin d'éviter les amoncellements en bordure des rues et de maintenir un environnement propre et sécuritaire, les citoyens sont invités à privilégier l'écocentre pour se départir de leurs articles encombrants.



Lorsque des encombrants sont déposés pour la collecte régulière, ceux-ci doivent :

- être d'une dimension permettant leur chargement dans la benne du camion à ordures;
- ne pas être trop lourds afin d'être manipulés sécuritairement par deux éboueurs;

Il est également important de rappeler que les ordures en vrac ne sont pas acceptées. Les déchets doivent être déposés dans des sacs à ordures appropriés ou dans les bacs roulants.

Par ailleurs, les réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs et autres appareils contenant des gaz réfrigérants doivent obligatoirement être apportés à l'écocentre. Les électroménagers y sont également recommandés afin de favoriser leur récupération et leur valorisation.

Les matériaux de construction, de rénovation et de démolition sont quant à eux INTERDITS dans la collecte régulière des ordures. En les apportant à l'écocentre, les citoyens contribuent à leur valorisation grâce au tri des différentes matières telles que le bois, le métal, le béton et les agrégats.

Écocentre EBI Environnement

1001, rang Saint-Joseph, Saint-Thomas

Accès gratuit pour les résidents de Berthierville*

**Preuve de résidence requise.*

**ENSEMBLE, GARDONS BERTHIERVILLE PROPRE,
ACCUEILLANTE ET SÉCURITAIRE!**

CLINIQUES DE NUMÉRISATION : LA MRC DE D'AUTRAY FAIT APPEL À LA MÉMOIRE COLLECTIVE

Berthierville, le 14 avril 2026 — Le Service de la culture et des communications de la Municipalité régionale de comté (MRC) de D'Autray invite la population à participer, au cours des prochaines semaines, à une série de cliniques de numérisation de photographies anciennes afin de contribuer à la préservation et à la mise en valeur des archives du territoire. Cette initiative est réalisée dans le cadre de l'Entente de développement culturel 2025-2027 conclue avec le ministère de la Culture et des Communications.

Par cette démarche, la MRC souhaite documenter l'histoire locale à partir d'archives privées et familiales. Les citoyennes et citoyens sont invités à apporter des **photographies illustrant la vie d'autrefois**, qu'il s'agisse de **résidences**, de **paysages**, de **scènes du quotidien** ou **d'événements communautaires**.

Les photos seront numérisées sur place, permettant aux participants de conserver leurs originaux tout en contribuant à la constitution d'un corpus d'archives numériques destiné à la valorisation du patrimoine. **L'activité est offerte gratuitement.**

Trois premières cliniques sont actuellement prévues :

- Le 14 mai, de 13 h à 16 h 30, à la Maison des aînés de Lavaltrie
- Le 3 juin, de 13 h à 16 h 30, au bureau municipal de La Visitation-de-l'Île-Dupas
- Le 12 juin, de 15 h à 19 h, au Café coop - Bal Maski, à Saint-Gabriel.

« Cette initiative permet non seulement de préserver des traces significatives de notre histoire locale, mais aussi de mobiliser la population autour d'un objectif commun de transmission et de valorisation du patrimoine », a souligné Sonia Desjardins, présidente du comité culturel de la MRC et mairesse de Saint-Norbert.

D'autres dates pourraient s'ajouter au cours des prochains mois. La MRC invite la population à consulter le site **www.culturepatrimoineautray.ca** pour connaître les prochaines cliniques offertes sur le territoire.

Source : Sébastien Proulx, directeur de la culture et des communications de la MRC de D'Autray, 450 836-7007 poste 2528, sproulx@mrcautray.qc.ca

PISCINE ET SPA

Le remplissage d'une piscine ou d'un spa est **interdit de 6 h à 20 h**. Il est toutefois permis d'utiliser en tout temps l'eau de l'aqueduc lors du montage d'une nouvelle piscine ou d'un nouveau spa.

Ruissellement de l'eau

Il est interdit à toute personne d'utiliser de façon délibérée un équipement d'arrosage de façon telle que l'eau s'écoule dans la rue ou sur les propriétés voisines.

Référez-vous au règlement intégral pour plus de détails.

POLITIQUE DE LOCATION DE SALLES – NOUVELLES TARIFICATIONS

De nouvelles tarifications et conditions sont maintenant en vigueur pour la location de la salle du conseil située à l'hôtel de ville.

Durée	OBNL reconnus	Résident	Non résident
Bloc de 4h ou moins	Du lundi au vendredi midi (12h) : GRATUIT avec une limite annuelle de 30 réservations Autre plage horaire et après l'atteinte du nombre limite de réservation : 65 \$	65 \$	85 \$
Journée	Du lundi au jeudi : GRATUIT avec une limite annuelle de 12 réservations Autre plage horaire et après l'atteinte du nombre limite de réservation : 125 \$	125 \$	175 \$

Pour consulter la politique, visitez le site web de la Ville.

RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENIELLES :

Pour limiter l'accès des jeunes enfants, des règles s'appliquent à toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables (gonflables ou autres).

Le *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* s'applique à toutes les piscines, peu importe leur date de mise en place. Les propriétaires d'une piscine ont désormais jusqu'au 30 septembre 2027 pour mettre aux normes leurs installations.

Veillez prendre note que le service d'urbanisme de la municipalité poursuivra l'inspection de l'ensemble des piscines sur son territoire. Nous vous invitons également à communiquer avec nous si vous désirez obtenir davantage d'information ou prendre rendez-vous afin que nous procédions à la vérification de vos installations.

Enfin, nous souhaitons vous rappeler qu'une demande de permis de construction est nécessaire afin de procéder à l'installation d'une nouvelle piscine ou d'une installation connexe (clôture, plateforme, terrasse, etc.).



RAPPEL

GESTION DES CONTENANTS DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Afin de favoriser un milieu de vie agréable et harmonieux pour tous, nous souhaitons rappeler les règles relatives à l'utilisation des contenants de matières résiduelles en bordure de rue.

Les contenants doivent être déposés en bordure de la rue au plus tôt à 18 h la veille de la collecte et au plus tard à 7 h le matin même. Ils doivent ensuite être retirés le jour même de la collecte et replacés à un endroit approprié sur votre propriété.

Nous vous rappelons également que le ramassage des déchets ne sera pas effectué si le contenant est rempli de façon excessive, notamment lorsque le couvercle ne peut être complètement fermé.

Par ailleurs, il est de la responsabilité de chaque occupant de s'assurer que les matières résiduelles déposées ne causent aucune nuisance. À cet effet, il est important de bien refermer le couvercle après chaque utilisation, afin de limiter les odeurs et d'éviter d'attirer les animaux nuisibles.

En respectant ces consignes simples, vous contribuez activement à la qualité de vie de votre quartier. Merci de votre collaboration !



SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET RAPPEL DES RÈGLES SAISON ESTIVALE

La Municipalité souhaite informer que le service d'urbanisme veillera à l'application de la réglementation municipale tout au long de la saison estivale.

Dans ce contexte, des inspections du territoire seront réalisées afin d'assurer le respect des normes en vigueur et de contribuer au maintien d'un milieu de vie propre, sécuritaire et harmonieux pour l'ensemble de la Ville.

Le Service de l'urbanisme profitera également de cette période pour procéder à la mise à jour des photographies des façades des propriétés.

Nous souhaitons également rappeler certaines règles importantes en matière de nuisances, qui visent à préserver la qualité de vie et le bon voisinage.

De manière générale, il est interdit de laisser sur un terrain des objets ou matériaux pouvant nuire à la propreté, à la sécurité ou à l'apparence des lieux. Cela inclut notamment les rebuts, déchets, ferrailles, matériaux de construction, contenants vides, ainsi que les véhicules hors d'usage, non immatriculés ou en mauvais état.

Les propriétaires sont également responsables de l'entretien régulier de leur terrain, incluant la tonte de la pelouse (qui ne doit pas excéder une hauteur moyenne de 15 cm), ainsi que l'entretien de la bande située entre leur propriété et la rue. Un terrain bien entretenu contribue non seulement à l'esthétique du secteur, mais aussi à la prévention de nuisances.

Par ailleurs, les arbres, haies et branches ne doivent pas empiéter sur la voie publique. Il est de la responsabilité des propriétaires de procéder à l'élagage ou à l'entretien requis afin d'assurer la sécurité des usagers et la libre circulation.

Il importe de se rappeler qu'il est interdit de déposer ou de laisser des objets destinés à un usage intérieur (ex : meubles ou électroménagers) à l'extérieur, ainsi que de jeter ou déposer des déchets, gazon, feuilles, terre, gravier ou autres matériaux sur les propriétés publiques ou privées (dont les rues), dans les fossés ou dans les réseaux d'égout.

En adoptant ces bonnes pratiques, chacun contribue à maintenir un environnement sain, sécuritaire et agréable pour tous. La collaboration de tous est essentielle, et nous vous remercions de votre engagement à cet égard.

CONSEILS DE CHARL'EAU

Quels sont les règlements concernant le foyer extérieur ?

Juin 2025

Feux de bois dans un foyer extérieur:



POUR PLUS D'INFORMATIONS:

Service de Sécurité Incendie
de la MRC de D'Autray
Division prévention
www.mrcautray.qc.ca



Tél: (450) 836-7035 poste 2510



550, rue De Montcalm
Berthierville (Québec) J0K 1A0

- ✓ Le foyer ne doit pas être installé en cour avant d'un bâtiment.
Il doit être situé à une distance minimale de un (1) mètre des limites de la propriété et à une distance minimale de quatre (4) mètres de toute construction, haie, arbustes ou boisé.
- ✓ Le foyer ne peut se trouver sous un arbre ou toute autre végétation.
Le foyer extérieur doit être fermé sur toutes ses faces, soit par des matériaux non combustibles ou par un pare-étincelles.
- ✓ Un feu dans un foyer extérieur non conforme est considéré comme un feu à ciel ouvert (voir informations à ce sujet).
- ✓ Le fait de faire un feu ne doit pas nuire à votre voisinage.



BERTHIERVILLE
ON S'Y RETROUVE!

CRÉATEUR DE FUN RECHERCHÉ

Jeux gonflables, popcorn, barbe à papa...

il manque juste toi !

IMPLIQUE TOI COMME BÉNÉVOLE EN LOISIR

450-836-7035 #4009
SERVICE.LOISIRS@VILLE.BERTHIERVILLE.QC.CA



ATTENTION Changement à venir

LOCATION DE GYMNASES

Prenez note qu'à compter de l'automne, la Ville de Berthierville n'aura plus la charge de la location des gymnases dans les différentes écoles de notre milieu.

Dès que le Centre de services scolaires nous aura donné de plus amples informations, nous vous en ferons part sur le site web et la page Facebook de la Ville.

**Pour joindre l'école secondaire
Pierre-de-Lestage composer le 450 836-3599
secteur des loisirs poste 23018.**

ZUMBA AU CENTRE COMMUNAUTAIRE (inscription sur Qidigo)

Un cocktail explosif de danse, de rythme et de bonne humeur! Sur des musiques entraînantes du monde entier, enchaîne les pas simples et dynamiques pour brûler des calories sans t'en rendre compte. L'énergie est contagieuse et l'ambiance électrisante !

Les jeudis du 23 juillet au 27 août

Coûts résidents : 90\$ + taxes | Non-résidents : 108\$ + taxes

ÉQUIPE AQUATIQUE 2026



Hubert



Camille



Juliette



Laurie-Anne



Émile

Notre équipe aquatique est composée de la majorité de nos sauveteurs de l'an dernier. On ne change pas une formule gagnante ! C'est encore une fois une équipe compétente, expérimentée et indispensable à la sécurité de nos installations. Ils veilleront à la sécurité des baigneurs tout au long de l'été.

Nos sauveteurs partageront aussi leur passion et leur expertise en animant des cours de natation, d'aquaforme et de sauvetage. Ils contribueront à faire de notre milieu aquatique un endroit sécuritaire et accueillant pour tous.

PISCINE MUNICIPALE

OUVERTURE OFFICIELLE DE LA PISCINE MUNICIPALE SAISON 2026

Dès le 24 juin prochain vous pourrez profiter d'un espace rafraîchissant et convivial à la piscine municipale. En famille ou entre amis, que vous souhaitiez nager, vous détendre ou profiter des jeux aquatiques, nos installations seront prêtes à vous accueillir dans un cadre sécuritaire et agréable.

Adresse : 671 rue Laferrière

HORAIRE D'OUVERTURE

24 juin au 16 août 2026

- Les baignades libres seront les lundis, mardis et jeudis de 13 h à 20 h
- Les mercredis de 13 h à 17 h
- Les vendredis de 9 h 45 à 12 h 45
- Les samedis et dimanches de 12 h à 19 h

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site web de la Ville.



JEUX D'EAU

L'été arrive vite et le plaisir de jouer dans l'eau sera de la partie cette année encore.

La Ville vous invite à venir profiter des jeux d'eau municipaux au parc Laferrière. Vous pourrez vous y amuser **à partir du 28 mai entre 10 h et 20 h** pour toute la saison 2026.

Venez-vous rafraîchir et créer de petits moments de bonheur sous le soleil !

C'est gratuit, sécuritaire et parfait pour se divertir avec les amis et la famille.

Au plaisir de vous y voir !

PROGRAMMATION AQUATIQUE 2026

PISCINE MUNICIPALE – PARC LAFERRIÈRE

Du 24 juin au 16 août 2026

Les cours destinés aux enfants sont offerts en différents niveaux. Lors de la première séance, l'équipe aquatique procédera à une évaluation de chaque participant afin de déterminer le niveau le mieux adapté à ses aptitudes.

Jour et heure	# du cours	Section	Âge	Prix Résident/ Non résident	Dates
LUNDI					
10h-10h40	1	Préscolaire 1	3 à 5 ans	55 \$ / 66 \$	29 juin au 10 août
	2	Préscolaire 2			
10h45-11h25	3	Préscolaire 3			
	4	Préscolaire 4			
11h30-12h30	5	Aquaforme	16 ans et +	82 \$ / 98 \$	
MARDI					
10h-10h40	6	Nageur 1	5 à 12 ans	55 \$ / 66 \$	30 juin au 11 août
	7	Nageur 2		62 \$ / 75 \$	
10h45-11h35	8	Nageur 3		82 \$ / 98 \$	
	9	Nageur 4			
11h45-12h35	10	Nageur 5			
	11	Nageur 6			
MERCREDI					
17h15-17h55	12	Préscolaire 3	3 à 5 ans	55 \$ / 82 \$	1 ^{er} juillet au 12 août
	13	Préscolaire 4			
18h-18h40	14	Préscolaire 5			
	15	Nageur 1	5 à 12 ans		
18h45-20h	16	Jeune sauveteur initié		82 \$ / 98 \$	
		Jeune sauveteur averti, expert		93 \$ / 112 \$	
VENDREDI					
10h-10h40	17	Parent-enfant	4 mois à 5 ans	55 \$ / 66 \$	3 juillet au 14 août
	18	Préscolaire 5	3 à 5 ans		
10h50-11h30	19	Préscolaire 1			
	20	Préscolaire 2			
11h40-12h30	21	Nageur 3	5 à 12 ans		
	22	Nageur 4			

*Les prix incluent le manuel obligatoire ainsi que les frais d'examen lorsque cela s'applique.

INSCRIPTION AU COURS :

Résidents : Du 28 mai au 3 juin

Ouvert à tous : 4 au 12 juin

Information : 450 836-7035, poste : 4009

Inscription en ligne /via Qidigo

Paiement par carte de crédit

Inscription en personne à l'hôtel de ville selon les heures d'ouverture :
588, rue De Montcalm, porte #1

Paiement en argent, chèque, carte de crédit et débit.



Comme à chaque été, la Ville de Berthierville vous propose différents événements à mettre à votre agenda.

Le vendredi 26 juin prochain, le skatepark sera à l'honneur. La roulotte d'Ollie sera présente sur place pour des démonstrations et du prêt d'équipement. Un mur d'escalade pour te mettre au défi, une zone ambiance avec DJ qui feront de ta soirée un moment inoubliable! Viens faire ton tour avec tes amis(es), ça débute à 17 h 00.

Parc Saint-François, derrière l'hôtel de ville.



Événements



BERTHIERVILLE ON S'Y RETROUVE!

EN CAS DE METEO DEFAVORABLE, DETAILS ET MISE A JOUR DE LA PROGRAMMATION A : www.ville.berthierville.qc.ca

FESTIVAL BERTHIER Rythme 4 juillet 2026

Activités gratuites
Parc Sainte-Geneviève

- FÊTE FAMILIALE**
13h00 à 17h00
Voyage Culinaire autour du monde
Atelier de Djembe
Découverte des instruments du monde
Maquillage de fantasia et sculptures de ballons
Jeux Gonflables
Musique et Animation avec DJ MEDE
Burning Brass Band 15h00-17h00
- SPECTACLES**
18h30 à 22h00
Philippe Da Silva et band 18h30
PASSE MOË LA PUCK 20h30



BERTHIERVILLE **BOUCHERIE Forget**

BBQ et Cinéma en plein air

Piscine, Jeux d'eaux
Musique, animation
Spectacle **Plouf !**

07 AOÛT 16 H 00 - PARC LAFFERIERE

À METTRE À VOTRE AGENDA



RÉSERVEZ VOTRE
VENDREDI 11 DÉCEMBRE 2026
ÉGLISE DE SAINTE-GENEVIÈVE
Melissa Bédard
BILLETS EN VENTE À COMPTER DU
8 SEPTEMBRE

Les billets seront disponibles début septembre. Suivez la page Facebook et le site web pour la mise en vente.

Pour plus d'informations sur la programmation à venir, rendez-vous sur le site web et la page Facebook de la Ville.

ÉVÉNEMENTS À VENIR DONT LA VILLE EST PARTENAIRE :

BerthiFest / Chambre de commerce et d'industrie Berthier/D'Autray

Samedi le 6 juin dès 11 h 00 / Parc Sainte-Genève

Locofest 2026 / Société de développement du Vieux Berthier

10 et 11 juillet en soirée / Au centre-ville de Berthierville

Le Classique Automobiles du Vieux-Berthier, 3^{ème} Édition

L'exposition d'automobiles 2026 se tiendra le 5 septembre prochain entre 10 h et 17 h au centre-ville de Berthierville. L'activité sera remise au lendemain en cas de pluie.



PÔLE BERTHIER
Société de Récréotourisme

Circuit cyclable des îles de Berthier
Navette fluviale et croisières dans l'archipel du Lac Saint-Pierre

Sillonnez nos campagnes et nos villages à vélo et empruntez le bateau-passeur La Traverse des îles entre Saint-Barthélemy et La Visitation-de-l'Île-Dupas.

De la Fête nationale du Québec à la fête du Travail

Information : 450 836-4852, p. 3302 / 450 803-0586 (capitaine)

Du 19 juin au 31 août prochain, une navette fluviale est mise à la disposition des cyclistes et des piétons du vendredi au dimanche inclusivement, entre 10 h et 17 h.

L'embarquement au coût de 5 \$ se fait à La Visitation-de-l'Île-Dupas (au bout du rang de l'île Dupas) et à la Marina Chenal du Nord à Saint-Barthélemy.

La Traverse des îles est également disponible en semaine pour les groupes constitués au maximum de 12 personnes désirant visiter l'archipel du Lac St-Pierre.

Information et réservation :

450 836-4852, poste 3302 (administration)

450 803-0586 (capitaine)

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Horaire d'été :

- Lundi : Fermée
- Mardi : 9h à 16h
- Mercredi : 12h à 19h
- Jeudi : 9h à 14h
- Vendredi 12 h à 18 h
- Samedi 9 h à 14 h



À compter **du samedi 27 juin au samedi 5 septembre 2026 inclusivement** la bibliothèque sera fermée les samedis.

Vacances d'été :

La bibliothèque sera fermée du **samedi 11 au vendredi 31 juillet**.
Réouverture le mardi 4 août 2026.



LE CLUB DE LECTURE

Le club de lecture continue avec un nouveau titre disponible **dès le 28 mai**.

CARTE ACCÈS-MUSÉE



Visitez gratuitement des musées en famille !

Comme un livre, la carte accès-musée se réserve et s'emprunte à votre bibliothèque municipale. Le prêt de la carte accès-musée est gratuit et dure jusqu'à 2 semaines. Elle donne accès gratuitement à une famille (2 adultes et 3 enfants) à toutes les institutions muséales participantes.

Il est important de respecter les conditions suivantes : minimum d'1 enfant | maximum de 3 enfants. Puisque l'objectif est de favoriser l'accès aux familles, la carte n'est pas valide s'il y a seulement des adultes qui se présentent au musée. De plus, les familles de plus de trois enfants pourront se voir charger des frais d'entrée pour le ou les enfants supplémentaires.

Pour emprunter la carte accès-musée, vous devez être membre de votre bibliothèque municipale. Si ce n'est pas déjà fait, présentez-vous avec une preuve de résidence. L'abonnement est gratuit.

Musées et centres d'exposition participants : Il est préférable d'appeler les musées que vous souhaitez visiter avant de vous y rendre. Certains musées nécessitent une réservation par téléphone ou pourraient avoir des conditions particulières d'utilisation.

Pour connaître les conditions des différents musées, consultez votre bibliothèque ou le site Réseau Biblio CQLM.

SERVICES EN LIGNE

Le Réseau biblio CQLM vous offre un accès gratuit à de nombreux services en ligne. Pour les utiliser, il vous suffit d'être **abonné-e à votre bibliothèque**.
Passez chercher votre dépliant à la bibliothèque

Documents numériques

- Livres numériques et audionumériques
- Magazines et journaux numériques

Services en ligne

- Actualités
- Arts et loisirs créatifs
- Autoformation
- Généalogie
- Informations et consommation
- Informatique et multimédia
- Jeunesse
- Langues
- Santé et sports
- Vie professionnelle



Fabrique

Espace de bricolage libre, amélioré et accessible à tous durant les heures d'ouverture de la bibliothèque.

CHEVALIERS DE COLOMB, BERTHIERVILLE CONSEIL 2928

Spectacles & chansons au Parc Sainte-Geneviève

5 représentations gratuites par le fou de la musique M. Marcel Pufahl

Entre 13 h et 17 h 30 les samedis suivants :

13 juin, 11 juillet, 8 août, 12 septembre et 10 octobre.

Profitez de l'été au son de la musique !



LE RÉSEAU DES AIDANTS NATURELS D'AUTRAY



C'est un organisme communautaire œuvrant auprès des proches aidants de Berthier et des régions avoisinantes. C'est pourquoi nous vous invitons à venir nous rencontrer à notre **AGA annuelle du 9 juin prochain qui aura lieu au 2150, rue Principale, à Saint-Norbert, dès 10 h 00.**

De plus, **le 21 juillet 2026**, l'équipe d'intervention vous convie à son "**Dîner Amical**" au parc Sainte-Geneviève à Berthierville, **dès 11 h**. Apportez votre lunch, venez à la rencontre de personnes proches aidantes et vous amuser en groupe en toute légèreté. En cas de pluie, l'activité est remise au lendemain 22 juillet. Au plaisir de vous y rencontrer !

CET ÉTÉ À LA CHAPELLE CUTHBERT (www.chapelledescuthbert.com)

Expositions à compter de juin 2026

• Louise Page

Exposition extérieure

Présentée en juin, juillet et août

• Suzanne Labrosse - Paysages fragiles

Exposition intérieure

Présentée en juin

• Catherine Cyr - À la recherche du temps perdu

Exposition intérieure

Présentée en juillet

• Mathilde Bois - Les fables du singe

Exposition intérieure

Présentée en août

Les jeudis 5 à 7 du cénacle (En cas de pluie, les spectacles auront lieu à l'église de l'Île Dupas.)

Tous les jeudis de juillet et d'août, profitez de spectacles en plein air mettant en vedette des artistes de grand talent aux styles variés, dont :

- Montréal Guitare Trio
- Martin Verreault
- Stéphanie Labbé
- et plusieurs autres



Centrale de prêt d'équipement sportifs Bouge +

La centrale de prêt reprendra du service pour une deuxième année consécutive sur le territoire de Berthierville. Nouveauté cette saison : elle sera désormais située à l'arrière de l'hôtel de ville, à proximité du skateparc!

Encore cette année, les citoyens pourront profiter gratuitement d'une variété d'équipements sportifs, favorisant ainsi les saines habitudes de vie et les activités de plein air.

Gérée entièrement par une équipe d'adolescents, la centrale de prêt Bouge+ est bien plus qu'un simple service : il s'agit d'un véritable projet d'entrepreneuriat jeunesse. Les jeunes participants y jouent un rôle actif en accueillant les citoyens, en assurant le prêt du matériel et en veillant à l'entretien des équipements. Cette expérience leur permet de développer des compétences concrètes en gestion, en service à la clientèle et en travail d'équipe.

La centrale sera en activité à compter du 13 juin 2026. L'horaire sera affiché sur place. Ce projet est rendu possible grâce à la collaboration de :



**Loisir et Sport
Lanaudière**
Mobiliser / Stimuler / Soutenir



CONNAISSEZ-VOUS VOS COURS D'EAU ?



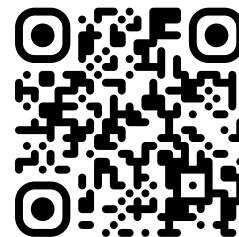
Savez-vous que le territoire de Berthierville est parcouru par quelques cours d'eau? Certains coulent toute l'année, tandis que d'autres peuvent s'assécher durant la saison chaude. On retrouve entre autres deux grandes rivières, la Bayonne et La Chaloupe, dont Berthierville partage les berges avec la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier.

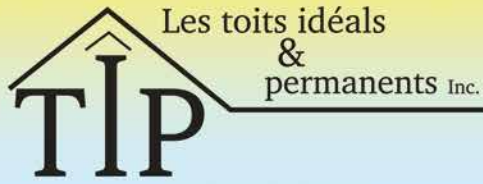
Le mois de juin, reconnu comme le Mois de l'eau, est une occasion idéale pour poser des gestes concrets. Profitons de l'arrivée du printemps pour prendre soin de nos cours d'eau : nettoyage des berges, re-végétalisation des bandes riveraines et adoption de bonnes pratiques pour les protéger.

L'Organisme des bassins versants de la Zone Bayonne proposera d'ailleurs plusieurs activités de sensibilisation et de découverte au cours des prochaines semaines. Joignez-vous aux efforts collectifs!



**Pour en savoir plus,
visitez notre site web :
ZoneBayonne.com
ou scannez ce code QR.**





Les toits idéals
&
permanents Inc.

**GARANTIE
À VIE**

**ESTIMATION
GRATUITE**



LE SPÉCIALISTE DU BARDEAU MÉTALLIQUE

Aluminium • Zinc • Zinc d'aluminium • Acier • Acier recouvert

**NOS REPRÉSENTANTS
SAURONT VOUS CONSEILLER**

OFFRE PROMOTIONNELLE

Nous recherchons présentement des maisons
pour servir de modèles dans votre quartier. Une importante
réduction pourrait s'y attacher.

PROFITEZ-EN...

> FINANCEMENT DISPONIBLE <

DURABLE & ACCESSIBLE



TOUS CES AVANTAGES EN FONT...

Aucun entretien
La neige glisse
Valeur ajoutée
Permanent

Financement disponible
Tranquillité d'esprit
Résistant au feu
Plusieurs couleurs

Ne pourrit pas
Ne gondole pas
Ne fendille pas
Écologique

UN CHOIX INTELLIGENT.



APCHQ

APPELEZ MAINTENANT PARTOUT AU QUÉBEC

SANS FRAIS: 1 888 623-4050

R.B.Q. 5605-7797-01

www.toituresideales.com

O.P.C. 119437

**S'ENGAGER
DANS NOTRE
COMMUNAUTÉ,
C'EST INVESTIR
AU-DELÀ DE
L'ARGENT**

Au cours de 2025, plus de 537523 \$
partagés entre plus de 100 projets
de notre communauté!



 **Desjardins**
Caisse de D'Autray



ProprioDirect
AGENCE IMMOBILIÈRE

ÉQUIPE PARADIS.ca
450-935-3228



vos courtiers immobiliers

RM
RECYCLAGE

**ACHAT DE MÉTAUX FERREUX
ET NON-FERREUX**

699, boulevard Brassard
St-Paul de Joliette, J0K 3E0
www.rmrecyclage.com

450.754.2839
1.877.753.2839

Recycler pour les générations futures



GARANTIE
CONSTRUCTION RESIDENTIELLE



RBQ 5612-9943-01

CONSTRUCTION
MICHEL HARNOIS & FILS

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

CONSTRUCTION NEUVE • RÉNOVATION MAJEURE • BÉTON STRUCTURAL

TRAVAUX MINUTIEUX

☎ 450 917-1511
info@constructionmichelharnois.com
constructionmichelharnois.com

100, rue Sylvie,
Lourdes-de-Joliette
QC J0K 1K0



Voyage VASCO
MRC de Maskinongé
& l'Univers de la Croisière

223, AVENUE ST-LAURENT, LOUISEVILLE T: 819 228-2008

HARVEY'S

— LE BURGER —
ANGUS
— FROMAGE ET BACON —

**BOEUF 100%
CANADIEN**



Image agrandie pour voir les détails. Dans les restaurants participants. SM Marque déposée de Société de Recettes Illimitées.